



Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

Quelle est le sens d'une instance si les décisions sont déjà prises d'avance ?

Quels échanges pouvons-nous avoir si nous n'avons pas de documents en avance ou si partiels ?

Nous ne pourrions continuer M. l'Inspecteur d'académie à accepter que se pratique déjà et de fait, le projet CAP22 de réduire les instances de dialogue à la partie congrue et qu'elles deviennent simplement des chambres d'enregistrement même si nous comprenons que des personnels soient placés sur les putatives ouvertures pour ne pas obliger les équipes à refaire les classes deux jours avant la rentrée.

Depuis le mois de mars, nous avons dénoncé pour le premier degré la mise en place de réformes sans la dotation en moyens nécessaires.

Le reversement, comme nous l'avions demandé, du moyen prévu pour un second poste de conseiller pédagogique ASH est une bonne nouvelle mais reste insuffisant.

Force est de constater que les moyens manquent pour permettre les ouvertures dans les écoles landaises et qu'elles ne pourraient se faire que par la réalisation de fermetures dans d'autres écoles sans qu'elles ne se justifient.

De manière générale, la FSU se fait ici le porte- parole des collègues indignés de ne pouvoir accueillir leurs élèves dans des conditions acceptables.

Le gouvernement fait preuve d'un grand mépris pour les personnels, expliquant ce qu'est la rigueur mais ne la mettant pas en œuvre puisque des textes doivent être appliqués avant même de paraître comme la circulaire sur les missions des profs principaux. Ou bien les textes paraissent aux dernières extrémités, faisant

fi du professionnalisme des collègues qui souhaitent s'approprier les nouveaux programmes de collège. Toujours pour les collèges, les repères annuels de progressivité en français et mathématiques, ainsi qu'en EMC que la FSU avait demandé concomitamment à la parution des nouveaux programmes de 2016) ne sont pas encore parus, ils doivent pourtant être mis en œuvre immédiatement.

Nous nous inquiétons aussi du flou qui prévaut pour la réforme du bac et du lycée : comment les personnels d'éducation, d'enseignement et d'orientation peuvent-ils exercer consciencieusement leur mission dès cette rentrée alors qu'ils n'ont aucune connaissance des éventuels couplages de spécialités ou de la façon dont les cartes de formation seront établies ? L'orientation et les choix des élèves se travaillent dès le début de la seconde. A noter à ce sujet, la disparition des enseignements d'exploration et de complément en EPS ,voie de formation originale pour nos lycéens qu'ils ne retrouveront pas dans le nouveau bac en discipline de spécialité! Comment préparer des élèves à des épreuves de bac (épreuves communes au 1^{er} trimestre de 1^{ère} et EAF en fin d'année 2020) alors même que l'on n'a aucune information sur les nouvelles épreuves et les nouveaux programmes ? Il s'agit bien, comme nous le disions en préambule, de mépris pour notre professionnalisme.

Ce gouvernement affirme donner la priorité à l'école mais refuse de donner les moyens pour qu'il y ait des professeurs devant les élèves. Ainsi les élèves des collèges de Montfort et d'Albret ne feront pas anglais, ceux de Labrit n'ont actuellement personne pour leur enseigner le latin, il manque un professeur de SES au Lycée Despiaud et des enseignants dans les lycées professionnels. Pour la suite de l'année les informations qui nous parviennent du rectorat ne sont pas sans nous inquiéter sur le potentiel de remplacement à courte durée puisque la politique de diminution drastique des TZR sur l'académie s'est poursuivie. Il ne faudra donc pas tomber malade et pourtant l'épuisement ne peut que guetter les collègues de lycées pro en service partagé sur trois établissements, les stagiaires parfois loin de leur centre de formation malgré les efforts pour les affecter au mieux, les collègues face à des classes surchargées comme en 5^{ème} à Capbreton, ou encore à Mandela Biscarrosse, Peyrehorade ou Saint Martin de Seignanx en 6^{ème} ou encore dans des collèges REP (27 élèves en 6^{ème} à Gabarret ou 26 élèves en 4^{ème} à Duruy). Pour ces exemples, et pour de nombreux autres, comment l'inclusion des élèves d'ULIS pourra-t-elle se faire ? Pour ce qui concerne ces dispositifs, on ne peut que déplorer que, malgré les ouvertures, ils soient surchargés, encore et toujours. En lycées, les classes sont

également trop lourdes à Peyrehorade en 2nde ou à Despiau en terminale ST2S par exemple. Ces conditions sont difficiles pour les personnels. Elles le sont aussi pour les élèves. Pour certains d'entre eux vient s'ajouter un déficit d' AVS dont ils ont un besoin crucial pour réussir leur scolarité.

Pour ces personnels justement : AVS, AESH, CUI-CAE et aujourd'hui PEC, les situations sont toujours aussi précaires. Nous vous avons demandé de les informer sur leurs droits. Il est de nombreuses situations qui méritent des éclaircissements. Nous souhaitons donc qu'un groupe de travail spécifique à ces personnels puissent avoir lieu rapidement.

À la veille de la mise en place de la réforme de la voie professionnelle, La FSU s'inquiète aussi sur le devenir des élèves et des enseignants des sections GA (gestion/administration) de Mont de Marsan, Dax et Aire sur Adour.

Enfin, et comme si cela ne suffisait pas, dans certains établissements des graves problèmes de management ont cours. Nous vous appelons, M le DASEN, à peser pour qu'ils soient résolus rapidement dans l'intérêt du service public d'éducation et des personnels.

Merci de votre écoute.